

Innoveox va poursuivre son développement à Sobégi-Lacq

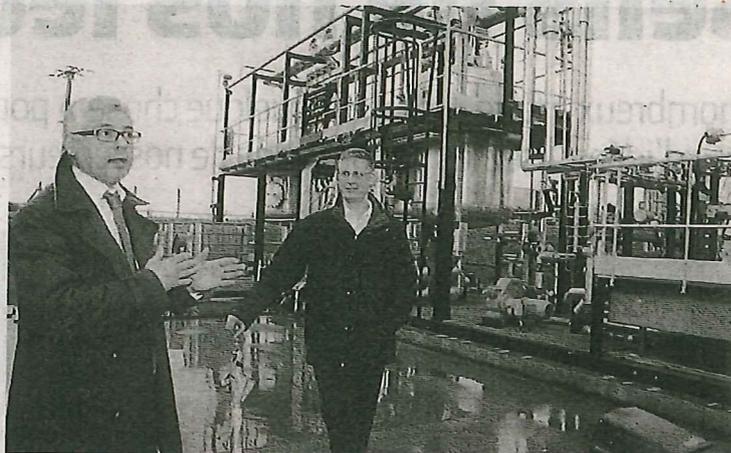
RECYCLAGE L'entreprise Innoveox passe au stade de l'exploitation de son procédé de traitement des déchets.

Dans le cadre de l'innovation dans le domaine écologique et industriel, la société Innoveox a réalisé une unité de traitement des déchets industriels qui sera installée en juin sur la plate-forme de Sobégi-Lacq. L'enquête publique est en cours.

Jean-Christophe Lepine, le PDG de l'entreprise, a fait découvrir hier les installations, notamment à des députés, à une représentante du centre national de la recherche scientifique et à un chargé de mission du ministre du redressement productif Arnaud Montebourg.

C'est à Arthez-de-Béarn qu'est installée (provisoirement) cette installation, qui a été construite sur son site, par Citba, entreprise spécialisée dans la soudure haute pression pour l'industrie pétrolière et chimique.

Grégoire Sarrail, ingénieur procès, a détaillé le fonctionnement de l'unité qui traite des déchets, avec une technique de pointe (oxydation hydrothermale à énergie positive). La matière est injectée à 250 bars de pression. La montée en température s'effectue en trois phases : 373°C pour la première, puis 450°C et enfin 520°C. À la sortie, sur 4 tonnes de déchets, on obtient 4 m³ d'eau qui doivent ensuite être neutralisés pour arriver à un Ph de 7.



Jean Christophe Lepine PDG d'Innoveox a présenté l'installation qui sera livrée en juin sur la plateforme de la Sobégi à Lacq. © JEAN-LOUIS GAMAURY

Avec l'unité installée à Lacq, les 4 tonnes de déchets traités fourniront également 4 Mégawatts d'énergie.

« Des projets »

Innoveox bénéficie d'accords avec le CNRS pour l'exploitation de brevets. Ceux-ci, une fois mis en œuvre au stade de la production, deviennent propriété d'Innoveox. Actuellement un

dossier est à l'étude pour le retraitement des panneaux photovoltaïques, a souligné hier Jean-Christophe Lépine. Pas moins de 500 industriels ont fait appel à la technologie testée à Arthez. La venue de la délégation avec des politiques, des scientifiques, des industriels, témoigne de l'intérêt que suscite le procédé mis au point en Béarn.

JEAN-LOUIS GAMAURY

» ZOOM

« 5 000 heures de travail »

Michel Massey, le PDG de Citba, qui a réalisé l'unité, confie que dans le monde de l'industrie pétrolière, il y avait un besoin important d'innovation. Aussi, il a répondu favorablement pour la réalisation de cette unité qui a nécessité près de 5 000 heures de travail. Cette dernière, qui se décompose en deux parties, peut être transportée par camions plateaux pour être installée là où le client le désire. Sur le site de Sobégi-Lacq, cette unité va permettre de traiter des effluents pétroliers et pourrait constituer un substitut à l'incinération des produits aqueux.

de République des Pyrénées / L'Éclair
le 14/02/2014.

ARTHEZ-DE-BÉARN

VENDREDI 14 FÉVRIER 2014
WWW.SUDOUEST.FR

Les déchets en eau

Le procédé développé par Innoveox permet de traiter les effluents toxiques

NANCY LADDE

n.ladde@sudouest.fr

Transformer les déchets dangereux fabriqués par les entreprises de la chimie ou de la pétrochimie en eau et en électricité est désormais une réalité.

Implantée depuis 2011 sur le site de l'entreprise de chaudronnerie Citba (Chaudronnerie industrielle tuyauterie du bassin de l'Adour) à Arthez-de-Béarn, la société Innoveox développe cette technologie « innovante » et unique en France.

Elle apparaît surtout comme une réelle alternative écologique à l'enfouissement ou à l'incinération des déchets liquides organiques toxiques. Grâce au procédé « d'oxydation hydrothermale en milieu supercritique », ces effluents spéciaux pourront donc avoir une seconde vie.

Jean-Christophe Lépine, le PDG d'Innoveox, était à Arthez-de-Béarn, hier, pour présenter cette technologie à des banquiers, des députés, mais aussi la presse spécialisée.

Du brevet à l'industriel

Fondée en 2008, Innoveox, qui est basée à Paris, s'est spécialisée dans la récupération de brevets du CNRS afin de les appliquer au niveau industriel. C'est comme cela qu'elle a racheté l'invention de François Cansell, un universitaire bordelais, qu'est l'oxydation hydrothermale en milieu supercritique et en continu. Le brevet a été déposé en 2000 par le CNRS. « C'est un partenariat industriel emblématique », a souligné Marie-Pierre Comets, directrice de l'innovation et des relations entreprises au CNRS.

Cette technologie détruit les déchets à haute pression grâce à l'injection d'oxygène. Un oxygène four-



Jean-Christophe Lépine était en visite, hier, sur le site d'Arthez-de-Béarn, avec le directeur technique du site, Olivier Sadoschenko. PHOTO DAVID LE DÉODIC/« SUDOUEST »

nit par Air Liquide, dans le cadre d'un partenariat technologique.

La température étant montée jusqu'à 600 °C, il reste de la chaleur, une « énergie positive » qui peut, elle aussi, être transformée en électricité. « Avec une tonne de déchets, on peut produire un mètre cube d'eau à l'heure et un mégawattheure », précise Jean-Christophe Lépine.

Déménagement à Mont

Le potentiel de développement est important dans la pétrochimie, le raffinage mais aussi la pharmacie. Les déchets liquides complexes sur la France, qui représentent un million de tonnes, pourraient ainsi dégager un « potentiel énergétique » couvrant les besoins en électricité d'une ville comme Rouen, qui comprend 111 000 habitants.

« Avec une tonne de déchets, on peut produire un mètre cube d'eau à l'heure et un mégawattheure »

Les métaux et les minéraux sont récupérés sur des filtres. Le fait que la première unité de ce type en France se trouve à Arthez-de-Béarn n'a rien d'un hasard. En effet, l'entreprise Citba est une des rares en France à réaliser « des soudures capables de résister à de hautes pressions et températures ». Le développement de telles unités pourrait donc lui assurer une belle activité.

La proximité du bassin de Lacq et des industriels a également permis à Innoveox de tester pendant deux

ans une quinzaine de familles de déchets dangereux sur sa machine pilote en France.

En 2013, la société a signé un contrat avec Total Exploitation et Production de France pour le traitement des résidus pétroliers. La capacité de traitement de l'unité s'établit à 1 000 tonnes par an.

Innoveox va désormais se lancer dans la commercialisation de cette technologie. En attendant, l'entreprise franchira une autre étape dans quelques mois avec le déménagement de son unité de traitement sur un terrain réhabilité du bassin de Lacq à Mont.

À ce sujet, une enquête publique a été ouverte le 7 février et durera jusqu'au 10 mars. L'unité pourrait prendre place à Mont, vers le mois de juin.

VENDREDI 14 FÉVRIER 2014
WWW.SUDOUEST.FR

Europe : les foreurs ravis

L'Amicale des foreurs et des métiers du pétrole (AFMP) a écrit au ministre de l'Écologie, Philippe Martin. Elle se félicite de la prise de position de la Commission européenne, favorable à l'exploitation du gaz de schiste, « tout en regrettant qu'aucun professionnel n'ait été consulté par elle avant qu'elle ne publie ses recommandations ». Elle se félicite aussi de la position courageuse prise très récemment par le ministre du Redressement productif, qui, au-delà du dogmatisme officiel, prône enfin une approche plus pragmatique de l'exploitation d'hydrocarbures « made in France ».